

Bibliothèques publiques et patrimoine en Espagne

Un couple intéressant mais difficile

En tant que coordinatrice des services de la bibliothèque publique de Girona (Catalogne) depuis deux ans et demi, et après douze ans d'expérience en tant qu'enseignante à la Faculté de bibliothéconomie et de documentation de l'Université de Barcelone, mon approche de ce sujet important et peu débattu sera à la fois technique et pratique.

Lourdes Reyes Camps

Bibliothèque publique de Girona
lreyes@gencat.net

En Espagne, 637 bibliothèques participent au catalogue bibliographique national. Parmi elles, figurent des bibliothèques universitaires, des bibliothèques d'ordre religieux, les bibliothèques centrales des communautés autonomes, des bibliothèques spécialisées, des bibliothèques publiques d'État, d'autres bibliothèques publiques et des archives.

Nous allons nous intéresser plus particulièrement aux collections et à la situation des bibliothèques publiques d'État, leurs caractéristiques communes permettant d'en faire une analyse comparable.

Ces bibliothèques sont nées de la disparition des biens de l'Église et de la suppression des ordres religieux (1836-1851). Dans le but de réunir les livres des couvents laissés à l'abandon durant toutes ces années, des bibliothèques publiques furent créées dans les capitales des provinces, soit dans des instituts d'enseignement secondaire soit dans les universités, en fonction de la situation de chaque province et de l'existence ou non d'universités ou d'écoles...

Les collections patrimoniales de ces bibliothèques proviennent donc essentiellement des collections des couvents désaffectés, auxquelles viendront par la suite s'ajouter divers dons personnels ou encore des dons d'institutions publiques ou privées.

À partir de là, chaque bibliothèque se développe à sa façon. Aujourd'hui, les bibliothèques publiques d'État dépendent de la Direction générale du livre, des archives et des bibliothèques au ministère de la Culture. Elles sont gérées par les communautés autonomes - sauf celle de Vitoria, qui est rattachée à la commune d'Avila. Elles forment un réseau de 52 bibliothèques réparties sur tout le territoire espagnol.

État des lieux

Nous ne disposons pas de données concrètes sur la situation des collections, ni sur les services que proposent ces bibliothèques, puisque, dans les statistiques annuelles - les dernières publiées concernent l'année 2002 -, seuls les manuscrits et les incunables sont comptabilisés à part du reste des ouvrages et brochures. Dans ces statistiques n'apparaissent pas de chiffres ni d'observations concernant le fonds patrimonial¹. Le fait que

1. Le fait de ne pas faire la distinction est, pense-t-on, le résultat d'un oubli, ou bien la preuve du peu d'importance qu'on peut accorder, parfois, au fait qu'une bibliothèque possède ou non ce type de fonds. Ce traitement ne convient pas du tout, puisqu'à partir de celui-ci les bibliothèques parfois ne disposent pas des ressources nécessaires pour pouvoir exploiter leur fonds dans ces conditions.

* Traduit de l'espagnol par Victor Morante.

Lourdes Reyes Camps a été professeure à la faculté de bibliothéconomie et de documentation de l'Université de Barcelone. Elle est actuellement coordinatrice des services de la Bibliothèque publique de Girona en Catalogne. Elle est coauteur de *Servicios bibliotecarios en las zonas rurales: una propuesta de actuación viable* (Diputación de Barcelona, 2001) et auteur de *Vivir la lectura en casa* (Editorial Juventud, 2004).

beaucoup de ces bibliothèques n'aient pas de page web, ou que parfois cette page donne accès uniquement à leur catalogue, ne facilite pas non plus la connaissance de ces collections patrimoniales.

Il n'est possible de faire une recherche dans les fonds patrimoniaux de ces bibliothèques – base pourtant du service que celles-ci se doivent de rendre aux usagers – que lorsque l'on connaît exactement l'ouvrage que l'on recherche et encore, à condition qu'on ait la chance que ce document soit mentionné dans un catalogue automatisé.

Quand la recherche est plus large ou quand il s'agit d'une première approche, on devra consulter le catalogue du Patrimoine bibliographique espagnol, qui contient actuellement 638 800 notices de 1 533 385 documents possédés par 637 bibliothèques. Les résultats de la recherche affichent la localisation de la bibliothèque dans laquelle le document est disponible, et, à partir de cette donnée, il est possible d'aller le consulter dans une de ces bibliothèques d'État. Chacun de ces établissements participe d'une façon centralisée à ce catalogue par le biais des Communautés autonomes qui ont passé des accords avec le ministère de la Culture, accords qui ont débuté en 1988 dans les Asturies et ont pris fin en 1997 avec la Cantabrie, La Rioja et l'Extramadure. Ce catalogue est extrêmement utile aux chercheurs du monde entier qui peuvent ainsi connaître, à partir d'un accès unique, l'existence et la localisation d'un document, de même que l'état de la collection. Il convient de noter l'accroissement rapide des notices de ce

catalogue, ce qui en fait un catalogue de référence pour les chercheurs de documents anciens.

Il est également possible de trouver, sur certains portails Internet, et, plus précisément, sur les sites des plus grandes bibliothèques patrimoniales (bibliothèques nationales, bibliothèques centrales de certaines communautés autonomes) quelques-uns de leurs trésors bibliographiques numérisés, ce qui permet à un public plus large d'avoir accès au fonds patrimonial. S'adressent aussi à ce même public des expositions virtuelles, qui ont pour objectif de faire connaître une partie de la richesse patrimoniale des bibliothèques. Le site de la Bibliothèque nationale propose ainsi 7 264 documents numérisés et 4 expositions virtuelles. Celles-ci présentent des affiches, des cartes ou des gravures, c'est-à-dire des supports certainement plus attractifs ou plus séduisants pour le public non spécialisé qu'un fonds général de monographies.

Il faut donc se féliciter de la présence du fonds patrimonial dans les catalogues, cependant, nous ne pouvons guère faire preuve de trop d'optimisme quand il reste encore de très nombreux fonds à cataloguer². Ces fonds sont en général bien décrits dans les catalogues papier de chaque bibliothèque, c'est pourquoi leur rétroconversion n'a pas été jugée prioritaire pour l'utilisateur local. De plus, la rétroconversion nécessite du personnel spécialisé et le catalogage de ces ouvrages se fait plus lentement que celui des ouvrages récents³, ce qui ex-

plique que cette opération ne soit pas considérée comme prioritaire. C'est pourquoi il faut parfois attendre que des occasions se présentent en dehors de la bibliothèque elle-même, comme, par exemple, les campagnes annuelles de catalogage patrimonial, qui permettent d'avancer pas à pas vers le catalogage de tous les fonds patrimoniaux de l'État.

Quelques problèmes

Jusqu'ici nous avons décrit sommairement l'état de tous les fonds patrimoniaux. Certes, celui-ci est meilleur qu'il y a quelques années : même si cela ne se fait pas au rythme souhaité, ces fonds sont de plus en plus présents sur Internet et, par conséquent, plus proches du spécialiste et de l'utilisateur lambda. Les possibilités qu'ont apportées les technologies de l'information et de la documentation leur profitent peu à peu et les dotent d'une place dans la recherche mondiale difficilement imaginable sans elle.

Malgré cela, la gestion de ces fonds dans une bibliothèque qui partage les fonctions de bibliothèque publique avec celles de bibliothèque patrimoniale s'avère difficile si l'on se limite à cette réalité sans tenir compte de la spécificité, dans tous les sens du terme, des fonds patrimoniaux. Et, lorsque je dis dans tous les sens du terme, je fais allusion d'une part à tous les éléments entrant dans la planification stratégique des services (fonctions et objectifs de chaque établissement), et d'autre part à la conception même de chacun de ces services, lors de laquelle il faut tenir compte des publics auxquels on s'adresse, du bâtiment, de l'aménagement et enfin du personnel nécessaire pour mener à bien tout cela.

2. En Catalogne, par exemple, parmi 57 centres qui participent au *Catàleg del Patrimoni Bibliogràfic*, catalogue qui fait partie du Catalogue du Patrimoine bibliographique espagnol, seulement 17 y ont tout leur fonds patrimonial. Dans la majorité des cas, le catalogage est achevé concernant les documents jusqu'au XIX^e siècle, mais pas encore pour les fonds anciens.

3. Par exemple, en ce qui concerne notre bibliothèque, nous avons à notre disposition des stagiaires pour le catalogage rétrospectif des fonds modernes et celui des fonds patrimoniaux. En ce qui concerne les fonds modernes, une personne peut parvenir à cataloguer

200 documents par semaine, puisque la majorité de ceux-ci figure déjà sur d'autres catalogues. En ce qui concerne les fonds patrimoniaux, la moyenne de catalogage est de 20 documents par semaine, c'est-à-dire dix fois moins.

Les missions

Parmi les missions préconisées par le Manifeste de l'Unesco en 1994 et les directives de l'Ifla en 1998, qui en découlent⁴, seule l'une des douze qui y figurent fait référence au patrimoine, et encore pas spécifiquement au patrimoine littéraire. Les onze autres, toutes diverses et ambitieuses, placent la bibliothèque au centre de la lutte pour l'égalité des chances dans les domaines de la formation, de l'information et de la jouissance du temps libre individuel et collectif. De plus, ces deux documents axent leurs actions sur la diversité, dans une société où il existe de plus en plus de différences entre les individus. C'est pourquoi la bibliothèque publique a besoin de faire évoluer ses projets, de développer une bonne dose d'enthousiasme, et d'avoir les moyens nécessaires pour réussir à travailler, même modestement, selon les axes choisis.

Ces onze missions ont cependant certains éléments communs qui leur permettent de travailler en synergie, alors que celle qui fait référence au patrimoine se place à part, dans la mesure où on pourrait croire que les actions qu'elle nécessite ne bénéficieront qu'à elle seule. Pour celui qui fait cette interprétation, il est très facile de faire passer au second plan les activités concernant le fonds patrimonial, afin d'offrir plus de services de qualité aux usagers en général. Le souci d'augmenter les statistiques de consultation, ainsi que la pression des usagers pour obtenir une offre plus vaste et meilleure, conforteront sans doute son opinion.

Nous ne devons pas oublier que la gestion de la bibliothèque doit nous amener à définir périodiquement des objectifs concrets et mesurables qui

4. Au moins de juin dernier, le ministère de la Culture a lancé un programme de catalogage des fonds patrimoniaux des bibliothèques publiques en engageant à cet effet des bibliothécaires. Ce programme va améliorer de façon visible la situation du catalogage de ces fonds, ainsi que leur présence et leur consultation dans des catalogues informatisés.



Llibre de les dones,
de Francesc Eiximenis
(1495).
© Bibliothèque nationale
de Catalogne.

nous permettent d'avancer peu à peu vers l'amélioration ou la réalisation de diverses fonctions que, comme bibliothécaires de bibliothèques publiques, ou comme citoyens de tel ou tel village ou de telle ou telle ville, nous proposons depuis nos bibliothèques. La façon dont nous gérons les ressources de la bibliothèque nous rapprochera des objectifs que l'on s'est fixés. Nous devons tenir compte du fait que mener à bien tous les défis que nous nous lançons actuellement requiert des budgets, un personnel et des fonds importants, et nous ne disposons pas toujours des ressources nécessaires pour les mener tous à terme. C'est pourquoi, nous devons souvent définir des priorités et ne pas hésiter à écarter certains objectifs qui nous semblent hors de portée car ils ne bénéficient pas des éléments minimaux nécessaires à les atteindre. Cependant, les différer ne doit pas nous empêcher de chercher des moyens supplémentaires pour les réaliser le plus rapidement possible.

Les services

Les services de la bibliothèque publique s'adressent depuis toujours, comme nous le savons, à tout type de public, mais il est peut-être intéressant de signaler que, s'il y a quelques années, nous faisons la distinction entre public adulte et enfant, désormais nous distinguons aussi les prélecteurs, les jeunes, les personnes âgées... Dans la société actuelle, la diversité des origines, de la formation, des cultures fait que coexiste aussi une multitude d'intérêts différents. Parvenir à ce que tous ces publics variés trouvent dans la bibliothèque une aide pour leur formation, leurs besoins d'information et leur vie culturelle et de loisirs est, sans doute, un défi difficile, mais les services traditionnels de la bibliothèque (prêt, fourniture de documents, consultation sur place, activité d'éveil à la lecture, information factuelle et bibliographique, information locale), une fois bien organisés, peuvent, dans leur ma-

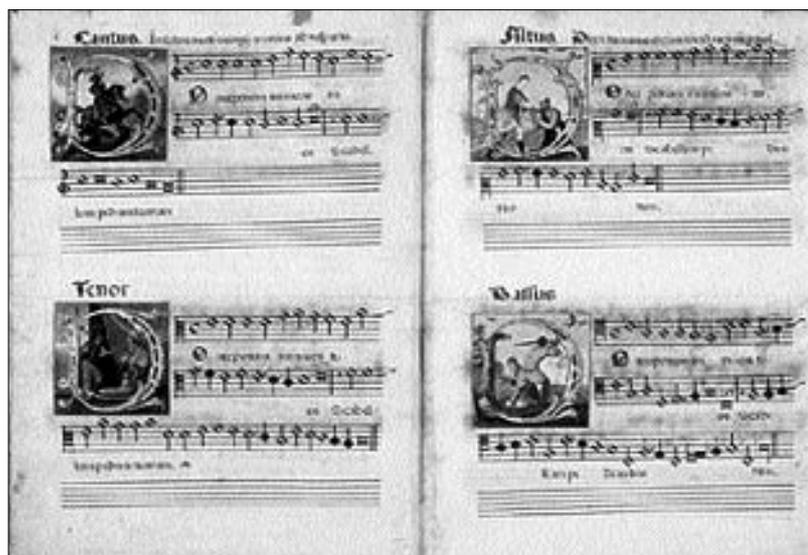
porité, s'adresser parfaitement à un large public. Cela ne nécessite que les fonds nécessaires à chaque usager potentiel et, dans de rares cas, des espaces spécifiques (salles pour enfants ou espaces pour prélecteurs) ou un personnel spécialisé (comme pour la section enfantine). En définitive, nous avons beaucoup de services différents, beaucoup de publics différents, mais un lieu de rencontre et une synergie tant dans l'obtention que dans l'utilisation des ressources.

Les services spécifiques aux fonds patrimoniaux

Tout d'abord, le prêt et la consultation sur place, offres classiques d'une bibliothèque, restent absolument interdits pour les ouvrages fragiles et de valeur, qui, de plus, dans certains cas, ne sont pas dans un bon état de conservation. Leur consultation doit être limitée. Mais, même si leur accès n'est pas limité, ils ne sont pas forcément consultés massivement au contraire des ouvrages les plus récents. En général, les fonds patrimoniaux intéressent peu l'utilisateur courant, celui qui considère la bibliothèque comme un outil de plus pour sa formation, son information et ses loisirs. Ils n'intéressent que le spécialiste, local ou international, en quête, dans ces fonds, de l'information exceptionnelle pour ses travaux de recherche. La consultation sur place de ces fonds par des usagers spécifiques et leur particularité requièrent par conséquent une offre de service différente de celle des autres services de la bibliothèque.

Les usagers

Les usagers d'une bibliothèque sont des enfants, des hommes et des femmes qui l'utilisent pour se tenir au courant de l'actualité, pour résoudre des questions personnelles ou professionnelles, pour chercher des lectures pour occuper leur temps libre, ou simplement pour vivre. Et la consultation d'un incunable, d'un manuscrit ou d'un livre ancien ne répond à aucun



Partition manuscrite de Joan Pujol (1614). © Bibliothèque nationale de Catalogne.

des centres d'intérêt de ce genre de public. Il se peut qu'ils aient une certaine curiosité passagère, motivée ou non par un quelconque agent extérieur, à consulter une partie de ces fonds, mais, une fois cette curiosité assouvie, ils se sentent comblés et elle ne se renouvellera pas.

On ne peut pas faire de promotion pour la consultation de ces fonds par une partie de ce public, la seule chose à faire c'est de les diffuser pour qu'ils soient mieux connus, mieux aimés, mieux appréciés comme bien collectif, de la même manière que le sont un monument local ou le patrimoine naturel... Mais, ce n'est pas pour autant que nous devons souhaiter que tous les citoyens deviennent bibliophiles.

Le personnel

La bibliothèque publique exige de plus en plus un personnel capable de s'adapter aux changements liés à une accélération du temps. Le personnel de la bibliothèque doit être capable de satisfaire des demandes très diverses venant de personnes très différentes les unes des autres et ce avec rigueur et professionnalisme. Il doit savoir où se situe le rôle social et culturel qu'il a à jouer en tant qu'employé d'une bibliothèque publique.

Il doit se recycler continuellement pour pouvoir offrir le meilleur service avec des outils en perpétuelle évolution (les technologies de l'information), une édition qui s'accroît de façon spectaculaire - en Espagne, 1 500 livres sont édités chaque semaine - et il doit être capable de répondre à la demande d'utilisateurs qui exigent de plus en plus de services de la part de la bibliothèque.

Dans les bibliothèques où il y a des collections patrimoniales, le personnel, dans la plupart des cas, n'est formé que pour les activités principales de la bibliothèque, c'est-à-dire l'information en général, la salle pour enfants, la documentation locale, la salle pour adultes, les fonds locaux. Ce n'est que lorsque le personnel est en nombre suffisant qu'on peut disposer d'un personnel spécialisé pour s'occuper des fonds de la réserve. Il faut au minimum quatre personnes (deux équipes composées de deux bibliothécaires et de deux auxiliaires), plus des assistants et du personnel de restauration, pour pouvoir s'occuper de ces fonds et offrir les services qui en découlent. Étant donné l'étendue, la variété et la difficulté de la gestion d'une bibliothèque publique aujourd'hui, peu nombreux sont les centres qui peuvent se permettre un tel « luxe ».

Dans les facultés de bibliothéconomie et de documentation, les fonds anciens sont en général une matière optionnelle, qui n'est pas programmée sur une année entière. Il existe aussi des formations personnalisées lorsque l'on débute professionnellement comme spécialiste du catalogue des ouvrages patrimoniaux. Les bourses octroyées à ces fins incluent au départ une semaine de formation, pendant laquelle le stagiaire bénéficie d'une aide téléphonique pendant toute la journée, ainsi que de réunions prévues avec les responsables du catalogue du patrimoine pour l'aider à résoudre les différents problèmes auxquels il se trouve confronté. Un minimum de personnel déjà formé existe. Il faut maintenant qu'il puisse travailler sérieusement sur cette documentation.

L'espace, le mobilier et l'équipement

Le libre-service, la transparence, la convivialité, la clarté des espaces, la facilité de circulation sont quelques-uns des grands changements qui s'imposent peu à peu dans les bibliothèques publiques. Nombre de ces éléments sont contraires à la conservation des ouvrages patrimoniaux : leur accès ne peut pas être direct, ils doivent être protégés contre tout type de variation climatique, ils requièrent souvent des points de lecture spéciaux pour leur consultation (taille de la table, éclairage, surveillance), et imposent donc une forme de consultation très différente de celle des autres documents de la bibliothèque. Dans le cas où, par chance, il y a une salle spéciale pour les consulter, cet argument peut être utilisé pour laisser pénétrer dans cette salle de nouveaux usagers. Si, au contraire, il faut les consulter dans des salles générales, cela s'avère peu pratique tant pour le spécialiste de ce fonds que pour ceux qui utilisent les autres services, et cela risque de créer un malaise ou une mauvaise évaluation du service par les deux catégories d'utilisateurs.

Jusqu'à nous avons traité de quelques-unes des difficultés rencontrées dans la plupart des bibliothèques publiques qui possèdent des ouvrages patrimoniaux. Essayons, maintenant, de proposer quelques solutions.

Quelques solutions simples

Faire se rencontrer usagers et services de la bibliothèque, en général, n'est ni naturel ni automatique. Cependant, je crois qu'avec un minimum d'efforts on peut faire en sorte qu'il soit plus facile de communiquer les uns avec les autres. De quelle manière ?

En premier lieu, par des activités de diffusion. Le fonds patrimonial, si caché, si inaccessible, si méconnu est peu présent dans l'offre des services de la bibliothèque.

On a pu voir, dans la première partie de cet article, comment, grâce à Internet, le rendre plus visible à l'utilisateur virtuel. Des expositions de plus ou moins grande importance dans les locaux mêmes de la bibliothèque participent elles aussi à la connaissance de ce fonds par les habitants et à sa mise en valeur, en tant que « curiosité » de la bibliothèque.

Une visite guidée de la bibliothèque, accompagnée d'explications simples et stimulantes, pourra aider à ce que cette curiosité de départ se transforme en une étude plus approfondie du thème de l'exposition. Cette visite pourra être complétée par des cours, ou des conférences - qui, si on assiste à toutes, peuvent tenir lieu de cours - sur l'histoire du livre à partir des fonds existants de la bibliothèque. Ces cours peuvent être donnés par un personnel extérieur à la bibliothèque, ou bien par un bibliothécaire. Cette activité peut être complétée par d'autres liées au patrimoine ou bien par des activités de formation.

Une autre ligne d'action envisageable par la bibliothèque publique est de devenir un lieu de rencontre des citoyens et d'être aussi le moteur à toute activité liée au monde des livres. À mon avis, la bibliothèque doit être le lieu où se rencontrent les chercheurs locaux qui travaillent sur des thèmes historiques, littéraires, juridiques ou sur différents aspects des fonds de la bibliothèque. Il faut, dès lors, leur offrir toutes sortes de facilités : leur fournir des espaces appropriés au travail individuel et en groupe, des moyens de communication pour

qu'ils puissent informer les lecteurs et les chercheurs dans d'autres domaines de l'état d'avancement de leurs travaux, et faciliter la publication de leurs recherches, notamment dans des publications éditées par la bibliothèque. Il s'agit donc de mesures simples pour prendre en compte ces usagers et pour garantir un bon usage des fonds patrimoniaux de nos établissements qui, s'il en était autrement, devraient attendre que quelqu'un, un jour, les découvre.

Dans cette perspective, la collaboration avec les écoles et les ateliers locaux de restauration peut aider à resserrer des liens non seulement utiles mais aussi indispensables, qui peuvent améliorer le suivi de la restauration et de la conservation des fonds patrimoniaux - activités trop souvent assujetties à des budgets toujours trop insuffisants pour pouvoir fixer une date à moyen terme d'achèvement de ces travaux indispensables.

Toutes ces propositions nécessitent comme préalable un local qui

permette de réunir ce genre d'activités, même si actuellement ce n'est pas toujours le cas. Il faut cependant espérer que, dans un futur proche, toutes les bibliothèques publiques d'État auront des locaux rénovés. Entretemps, nous ne devons pas oublier les nombreuses possibilités qu'offrent Internet et les services virtuels. La formation à partir d'expositions virtuelles bien documentées, qui ont un aspect pédagogique fort, ainsi qu'une page sur le site web de la bibliothèque consacrée au fonds patrimonial - destiné aussi bien à l'utilisateur virtuel qu'aux chercheurs locaux -, peuvent servir de point de départ à de véritables services dans nos établissements en pleine expansion.

Plus nous travaillons à montrer notre spécificité, plus les citoyens mais aussi les bibliothécaires sauront valoriser ces fonds et participeront à les faire connaître et à les mettre en valeur dans les bibliothèques d'une ville, d'une région ou d'une province. Toutes les bibliothèques publiques

doivent offrir un minimum de services identiques, mais elles doivent proposer également des services et des ouvrages qui les différencient afin de pouvoir répondre au mieux à toutes les demandes de la société.

Dans le cas des bibliothèques publiques qui possèdent des collections patrimoniales, ces fonds qui les différencient existent donc déjà et constituent leur plus grande richesse. La seule chose que nous ayons à faire, c'est de leur fournir un minimum de moyens pour améliorer la visibilité de ces fonds et les faire ainsi exister. C'est le bon moment pour emprunter cette voie, même si ce ne sera certainement pas un parcours rapide.

Mais si l'on réussit à lier cette activité à celles déjà poursuivies par les bibliothèques, on pourra les faire prospérer plus rapidement et on peut espérer que l'intérêt de quelques-uns éveillera l'intérêt de nombreux autres. Car, finalement, ne dit-on pas que c'est en forgeant qu'on devient forgeron.

Juin 2004

Les prochains dossiers du BBF

n° 6 **Liberté de l'information**

En 2005

n° 1 **Les ennemis de la bibliothèque**

n° 2 **La bibliothèque, objet de recherche**

n° 3 **Le renouvellement des générations**